

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

## Délibération N°20220510

L'an deux mil vingt-deux, le dix-huit mai à 19 h 30, les délégués de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqués se sont réunis à Valennes, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

### Étaient Présents :

Date de convocation  
12 mai 2022

MM. BORDEAU Christian, CHÉRON Michel, FLAMENT Dominique, GAUTHIER Renaud, GRÉMILLON Patrick, LABURTHE-TOLRA Benjamin, LACOCHE Jacques, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, LEROY Michel, MARIAIS Jean-Pierre, MARTEL Jean-Pierre, MASSÉ Nicolas, MERCIER Marc, NICOLAY Christophe, PLUT Jean-Claude, VADÉ Prosper et Mmes BESNIER Claire, BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, GAUTIER Cindy, GERMAIN Martine, HAUSSON Françoise, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MENU Catherine, MERCIER Nadine, NELET Annie, PRIEUR Sergine, ROUGET Anne-Marie, STERBA Éléonora, membres titulaires, M. DUPIN Christian, LEDRU Jacky, membres suppléants.

Date d'affichage  
12 mai 2022

Nombre de conseillers

### Étaient excusés :

En exercice : 42

M. BOSNYAK Yvan

Présents : 33

M. CHABILLANT Jean-Luc donne pouvoir à Renaud GAUTHIER

Votants : 38

M. FOUCAULT Yves donne pouvoir à Marc MERCIER

M. JAMOIS Xavier donne pouvoir à Benjamin LABURTHE - TOLRA

M. MÉTAIS Didier

M. MORIN Sébastien

M. PARIS Hubert

M. PITOU Jean-Philippe donne pouvoir à Catherine MENU

Mme RENARD Candy donne pouvoir à Patrick GRÉMILLON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-200072692-20220518-D20220510-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/05/2022

Mme Cindy GAUTIER est nommée secrétaire de séance.

**OBJET :**

**OPAH**

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX PARTICULIERS**

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et suite à la délibération n°20210328 relative aux aides propres attribuées par la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, trois dossiers de demande de subvention, concernant des travaux « autonomie de la personne » ont été déposés à la Communauté de Communes au mois de mai :

Nom	Montant HT des travaux subventionnés	Montant total des aides publiques (hors CCVBA)		Montant subvention CCVBA	Reste à charge pour le propriétaire (HT)
DEROUIN Jacqueline	8 221 €	35 %	2 877,35 €	500 €	4 843,65 €
GRASSIN Jean-Claude	11 650 €	50 %	5 825 €	500 €	5 325 €
GUETTIER Marius	8 074 €	50 %	4 037 €	500 €	3 537 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et après avoir voté, à l'unanimité :

- **OCTROIE** les subventions au profit des administrés précités et conformément à la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat,

- **VALIDE** le montant des aides indiquées dans le tableau ci-dessus, étant entendu que les sommes seront versées aux particuliers désignés dès lors que ces derniers présenteront l'ensemble des pièces administratives nécessaires au virement des subventions accordées,
- **AUTORISE** le Président à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

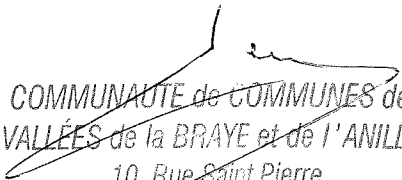
Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 19 mai 2022

Le Président,

Michel LEROY

  
~~COMMUNAUTÉ de COMMUNES des  
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE  
10, Rue Saint Pierre  
72120 SAINT-CALAIS~~